

croire que je suis désintéressé dans la question. J'ai le bonheur d'avoir succédé à 15 évêques dont je n'ai qu'à suivre les exemples. J'ai pu peut-être ajouter quelques gouttes de miel à la ruche. Mais c'est à Mgr Laval que revient tout l'honneur d'avoir érigé cette ruche. (*Applaudissement*).

Le diocèse fondée par Mgr Laval se trouve aujourd'hui divisé en plus de 60 diocèses différents. Je puis dire de mes collègues qu'ils ont travaillé et qu'ils travaillent encore à continuer et à développer l'œuvre de Mgr Laval. Il y en a un ici qui a fondé un diocèse et un collège; il y en a un autre qui a succédé au fondateur dont il avait été longtemps le bras droit et l'appui. Je puis parler des absents; ils sont animés du plus pur patriotisme. Je puis vous dire, pour ce qui me concerne, que vous trouverez en moi toujours le désir et la volonté de faire ce qui peut produire le bien de notre nationalité. (*Applaudissement*).

Nous avons toujours trouvé dans le clergé le dévouement et le zèle que l'on attendait de lui. Quelle est la misère qu'il n'a pas essayé de soulager? Quel est le malheureux à qui il ait refusé des consolations et des encouragements? (*Applaudissement*).

Dans toutes ces choses le peuple canadien a eu sa part, et toutes les fois qu'il s'est agi d'une œuvre religieuse, le clergé a trouvé dans le peuple canadien un concours puissant sans lequel il n'aurait pu rien faire.

Je ne dois pas oublier de témoigner la reconnaissance que l'épiscopat, le clergé et tous les catholiques doivent aux autorités impériales, fédérales et provinciales, et je ne suis ici que l'écho d'une voix plus autorisée que la mienne. Pie IX, lors de la fondation de l'Université Laval, disait que des éloges devaient être décernés à la Reine, qu'il priait Dieu de conserver longtemps à l'affection spéciale de ses sujets Canadiens-français. (*Très vifs applaudissements*).

En réponse à la 5e santé proposée par M. S. Lesage, vice-président du banquet, le Président de la société Saint Jean-Baptiste, M. J. P. Rhéaume, fit l'excellent discours qui suit :

*Votre Excellence, Votre Honneur, Mes Seigneurs et Messieurs,*

Obligé par la position que j'occupe

en ce moment de répondre à la santé que vous venez de porter, je réclame d'avance votre indulgence et une indulgence plénière; j'en ai d'autant plus besoin que constamment occupé depuis le commencement de l'organisation de notre fête jusqu'à la dernière heure, je n'ai eu que quelques instants de loisir.

Aussi, Messieurs, n'attendez pas de moi un discours d'apparat, mais seulement quelques paroles que la solennité de ce jour m'inspirera: ce sera le langage du cœur seul que je tiendrai, et j'espère qu'il s'en trouve parmi vous un certain nombre pour qui la plus simple fleur des champs a plus de charme que le plus beau bouquet artificiel.

D'ailleurs, messieurs, les trente-huit années que j'ai passées au service du drapeau national m'assurent cette indulgence que je réclame de vous, Mes Seigneurs. (*Applaudissements*).

C'est peut-être maintenant l'occasion de faire connaître, en quelques mots, l'histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Fondée en juin 1842, ceux qui eurent la patriotique pensée d'unir entre eux les Canadiens de tous les rangs, de promouvoir leurs intérêts nationaux, scientifiques et industriels, de les faire fraterniser ensemble, furent bien inspirés: ils savaient que l'on ne détruit pas un peuple quand il veut vivre.

En effet, Messieurs, à cette époque notre chère patrie portait encore le deuil des événements de 1837-38.

De nobles têtes venaient de rouler sur des échafauds politiques, nous étions menacés de perdre le précieux héritage que nos ancêtres nous avaient légué au prix de tant de sacrifices: "Nos institutions, notre langue et nos lois," lorsque une poignée de jeunes patriotes entreprirent de relever le drapeau national.

Les habitants de la vieille cité de Champlain répondirent à leur appel, et bientôt ils furent en mesure de faire comprendre à nos adversaires que lorsque l'amour de la patrie est fortement ancré au cœur d'une nation, c'est en vain que l'on voudrait jurer sa perte. (*Applaudissements*).

Le temps ne me permet pas de faire connaître en détail tous les effets salutaires de notre association nationale, tout le bien qu'elle a opéré; qu'il me